



Mini-camp séjour accessoire : Orri d'Andreu

Du mardi 9 Juillet au 12 juillet 2024



Projet pédagogique et de fonctionnement



> Les caractéristiques

Type : Mini-camps faisant l'objet d'une déclaration DDCCS

Période, durée : du mardi 9 juillet au vendredi 12 juillet 2024, soit 4 jours et 3 nuits

Lieux, Localisation : Orri d'Andreu, 66340 Osseja (Bivouac)

Encadrement :

Schmitt Justin : animateur – DE AMM et surveillant de baignade

Mazé Pauline : Directrice - BAFA - licence STAPS -surveillant de baignade

Contenu :

Séjour découverte du milieu montagnard et technique de survie et déconnexion des écrans

Capacité :

10/17 ans : 24 enfants (ados-passerelles)

Capacité modulable en fonction des inscriptions

Lieux d'activités :

-Refuge pastoral de l'Orri d'Andreu » à Osseja

-Randonnée et prise de vue sur la zone de l'Orri d'Andreu

Les objectifs pédagogiques

- Favoriser la découverte du milieu montagnard et ateliers de survie.
- Sensibiliser les jeunes sur un mode de vie actif et sain.
- Permettre aux jeunes de se rencontrer et de vivre un temps de vacances ensemble.
- Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté et l'implication au sein de la vie en collectivité.

SIVU ENFANCE JEUNESSE DE LA VALLEE DE LA VANERA

Objectif généraux	Objectif opérationnel	Critères d'évaluation
<p>Favoriser la découverte du milieu montagnard et ateliers de survie</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Apprendre aux jeunes à reconnaître et se familiariser avec la faune et la flore locale - Sensibiliser les jeunes sur l'importance de la préservation de l'environnement - Apprendre des techniques de survie (orientation, construction d'abris ...) 	<p>Les activités étaient-elles adaptées et suffisantes ? Ont-ils fait des retours sur les efforts à fournir ? Avons-nous été impactant sur la préservation de l'environnement et la fragilité de celui-ci ?</p> <p>Est-ce que les jeunes étaient attentifs ?</p> <p>Est-ce qu'ils se sont intégrés à la vie du campement ?</p>
<p>Permettre aux jeunes de se rencontrer et de vivre un temps de vacances ensemble.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la rencontre et l'échange entre jeunes au sein du séjour - Renforcer l'esprit d'équipe et la coopération - Améliorer l'autonomie et la confiance en soi 	<p>Est-ce que les jeunes se sont soutenus etentraidé ? se sont-ils investis ?</p> <p>Est-ce que les adolescents ont soutenus les passerelles ? les ont-ils aidés à s'intégrer ?</p>
<p>Sensibiliser les jeunes sur un mode de vie actif et sain</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Encourager les activités de plein air et les activités physiques - Démontrer les bienfaits de la déconnexion des écrans - Organisation de jeux sportifs, randonnée et activités créatives (dessin, artisanat, écriture) pour encourager l'expression sans écrans 	<p>Est-ce que les jeunes se sont impliqués dans les différentes activités ?</p> <p>Ont-ils fait des retours sur leurs ressentis, du fait de déconnecter des écrans ?</p> <p>Est-ce que les jeunes ont adhéré au projet de séjour sans écrans/ montagne ? Apprécier découvrir d'autres moyens de s'occuper ? Découverte des activités physiques ?</p>
<p>Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté et l'implication au sein de la vie en collectivité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des règles de vie négociables (droits et devoirs) avec les jeunes ainsi que des règles non négociables (sécurité, santé) Vie en collectivité sur le bivouac. - Instaurer des relations de confiance entre jeunes, et animateurs. Les accompagner et être à leur écoute. - Informer sur le déroulement du séjour (activités, tenue adéquates ...) - Comprendre et respecter des règles d'hygiène et de santé en bivouac (toilette, équilibre alimentaire...) 	<p>Comment était l'ambiance au sein du groupe ?</p> <p>Est-ce que les jeunes ont été impliqués et quelles responsabilités ont-ils prise ?</p> <p>Les jeunes ont-ils participé à l'élaboration des règles de vie ? Ont-ils respecté ces règles de vie ?</p> <p>Comment s'est passée la relation jeunes / animateurs?</p> <p>Certains ont-ils rencontré des difficultés ?</p> <p>A-t-on répondu à leurs attentes ?</p> <p>Les informations sur les différentes activités et leur déroulement ont-elles été données et comprises ?</p> <p>Les règles d'hygiène et de santé ont-elles été respectées?</p>

Le Déroulement du séjour :

09 Juillet 2024

7h45- 9h00 : Accueil des jeunes à l'accueil de loisirs « Joan Cayrol »
9h30-12H : Départ et randonnée jusqu'au lieu de bivouac
12h00 : Repas tiré du sac
13h00 – 14h00 : Temps libre
14h00 – 16h00 : Installation du campement et règles de vie
16h00 : Goûter tiré du sac
16h30 – 18h00 : Activité physique et connaissance faune et flore
18h00 : Temps d'hygiène
19h00 -20h30 : Préparation du Diner et Repas
20h30 - 21h30 : Veillée
22h30 : Coucher

10 Juillet 2024

9h00 : Lever, Petit-déjeuner
9h30-10h30 : temps d'hygiène
10h30 : Randonnée et activité d'orientation
12h00 : Repas tiré du sac
13h00 - 14h00 : Temps libre
14h00 - 16h00 : Randonnée et activité physique
16h00 : Goûter tiré du sac
16h30 - 18h00 : Temps d'hygiène et temps libre
19h00 -20h30 : Préparation du diner et repas
20h30 - 21h30 : Veillée
22h00 : 22h30 : Coucher

10 Juillet 2024

9h00 : Lever, Petit-déjeuner
9h30-10h30 : temps d'hygiène
10h30 : Randonnée et activité d'orientation
12h00 : Repas tiré du sac
13h00 - 14h00 : Temps libre
14h00 - 16h00 : Randonnée et activité physique
16h00 : Goûter tiré du sac
16h30 - 18h00 : Temps d'hygiène et temps libre
19h00 -20h30 : Repas chaud à L'orri d'Andreu
20h30 - 21h30 : Veillée
22h00 : 22h30 : Coucher

12 Juillet 2024

9h00 : Lever, Petit-déjeuner
10h00-10h30 : rangement du camp
10h30 : départ pour le village de Palau de Cerdagne
12h30 : repas tiré du sac
13h-15H30 : jeux à la rivière
16H30 : retour au centre

Les principales étapes de l'organisation du séjour:

Inscription du public.

Préparation du séjour et définition de l'organisation.

Préparation du matériel et de la logistique

Trajet

Prise de possession des lieux, installation du bivouac

Définition des règles de vie

Application du planning d'activités et du déroulement du séjour

Respect des objectifs précités

Rangement

Retour et rangement+ bilans

L'hébergement, la restauration et la vie quotidienne

Hébergement: L'hébergement se fait sous tente.

Les garçons et les filles sont séparés. Les jeunes seront également en fonction des effectifs regroupés par tranche d'âge.

Les jeunes devront respecter le matériel et les lieux (environnement) et devront «**faire ensemble** » pour gérer la vie quotidienne (autonomie et responsabilisation).

La restauration est fournie quotidiennement par le centre de loisirs. Les jeunes confectionneront également le repas avec les animateurs.

La vie quotidienne est organisée autour de règles de vie négociables et non négociables, construites par et pour les jeunes au début de séjour.

Le rôle de l'animateur

Rôle de l'Animateur / Encadrant

Les animateurs sont garants de la sécurité physique et affective du public encadré

Les référents de chaque groupe ont en permanence avec eux :

- les dossiers de chaque enfant
- les fiches sanitaires tout au long du séjour.
- De l'eau, une pharmacie avec un registre des soins.
- Son téléphone portable activé avec les numéros utiles (autres animateurs, SAMU, pompiers etc...)

L'animateur a pour rôle de motiver, d'aider, d'encourager, de valoriser chaque personne et doit tenir compte de l'individualité de l'enfant et du jeune au sein du groupe.

L'animateur doit veiller au mieux à la sécurité physique et affective de chacun.

Il est garant de la vie quotidienne, du respect des règles de vie établies (les négociables et non-négociables décidées auparavant) au regard des objectifs pédagogiques du projet.

Chaque animateur a obligation de rendre compte quotidiennement du déroulement de la journée passée et de participer activement au temps de bilan établi à l'issue de la journée.

L'animateur est force de proposition et apporte des solutions aux problématiques posées. Il est le garant de la bonne application du projet pédagogique.

Autorisations et sécurité

Pendant le séjour, la directrice sera en présence des documents relatifs à l'organisation :

A savoir :

- Projet pédagogique et de fonctionnement du séjour,
- Copie du récépissé de déclaration du séjour,
- Attestation d'assurance de la collectivité,
- Listing des enfants et des jeunes participants et dossiers d'inscription,
- Numéros de téléphone d'urgence et registre des soins
- Diplômes des intervenants
- Autres documents

L'organisation matérielle et logistique

Un **trousseau est distribué aux familles** avec les affaires personnelles à prendre.

>IMPORTANT

Nous sommes en bivouac en montagne : **le sac à dos** est très important : votre enfant va porter ses affaires le premier jour sur son dos. Veillez à ne pas trop charger le sac, prévoir un sac à dos avec une contenance assez grande et **adapté pour la randonnée**. Prendre l'essentiel du trousseau, les objets de valeurs sont interdits (tablettes et téléphones sont à proscrire).

Chaque enfant à la responsabilité de ses affaires.

La météo peut rapidement changer : les températures peuvent être froides même en plein été. Pensez à bien vous équiper !

PARTICIPATION OBLIGATOIRE LE LUNDI 8 juillet 2024 : pour organisation du séjour avec le SAC A DOS PRET A PARTIR ET TENTES !!!

Le lundi nous préparons le séjour : répartition des tentes, comment bien préparer son sac...Seul le pique-nique et le gouter sont amenés le mardi 22 aout.

Recommandations :

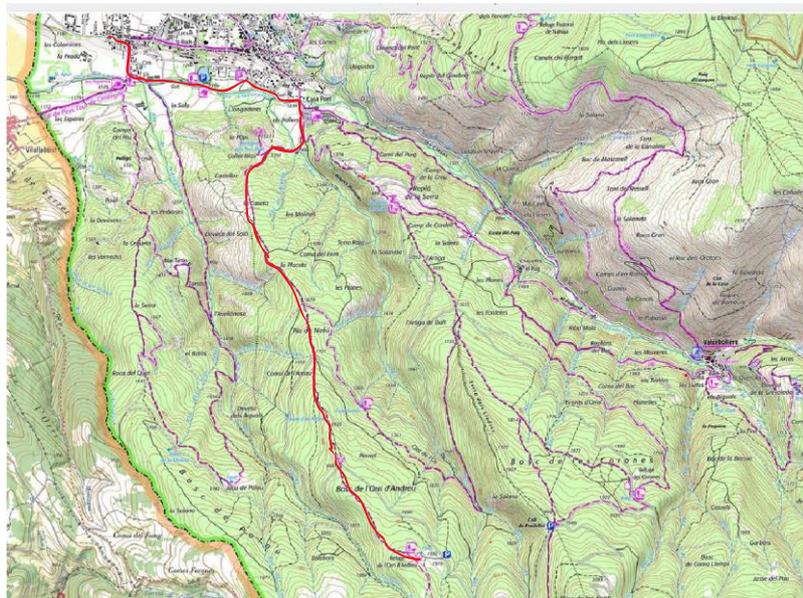
- évités les affaires trop fragiles, nous sommes en montagne !
- Pas de téléphone et tout appareils électroniques (C'est un séjour en montagne, les accompagnateurs auront leurs appareils en cas d'urgence)
- Pique-nique du mardi zéro déchets : nous portons nos poubelles, évitez aussi des produits nécessitant une conservation au froid
- Le SIVU prévoit des savons et des dentifrices biodégradable (pour ne pas polluer les cours d'eau)
- Tente de randonnée, 2 secondes acceptées (le matériel sera amené en voiture)
- prévoir de mettre les affaires dans des sacs plastiques (en cas pluie)

Itinéraire du séjour :

Jour 1 : 9 Juillet 2024: Centre Joan Cayrol vers l'Orri d'Andreu

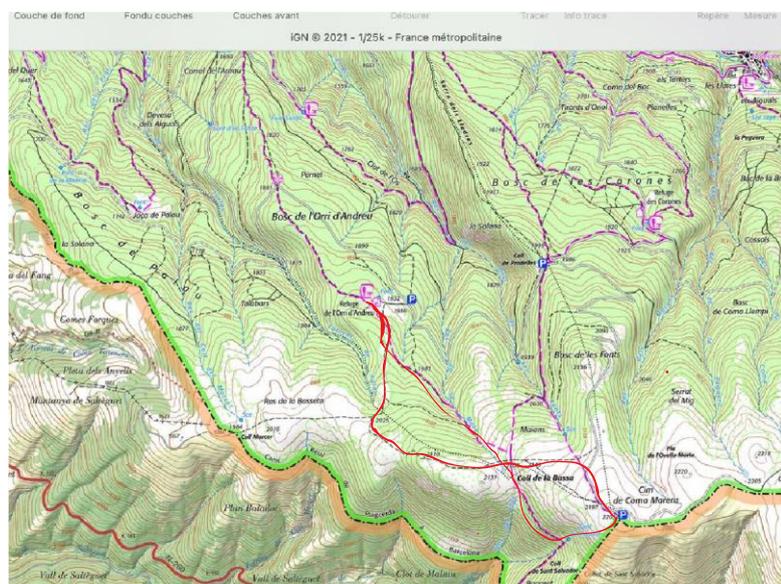
8 km +759m dénivelé positif

Lieu de Bivouac : Orri d'Andreu



Jour 2 : 10 juillet 2024 : Randonnée Borne 504- Orri d'Andreu 5 ou 7km +300m

SIVU ENFANCE JEUNESSE DE LA VALLEE DE LA VANERA



Jour 3 : 11 juillet 2024 :

Jour 4 : 12 Juillet 2024 redescente par le même itinéraire que J1